

VISIO - Spécial CDG: Organisation des élections des représentants du personnel aux CAP, CCP, CST... à destination des CDG organisateurs

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18,gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

A distance - Synchrone

Objectifs

- Maîtrisez l'ensemble du processus électoral dans les CDG : CAP, CCP, CST et Formation Spécialisée n'auront plus de secrets pour vous !
- Assurez la régularité juridique de vos élections professionnelles en maîtrisant les modalités de vote, les obligations de publicité et les étapes de dépouillement.
- Formation conçue pour les agents des CDG ayant une première expérience et souhaitant consolider leurs compétences avant le scrutin de 2026.
- Bénéficiez d'un rappel sur les attributions et le bon fonctionnement des instances pour mieux anticiper leur mise en œuvre post-élections.
- Formation à distance adaptée à vos contraintes, avec un format clair, rythmé et interactif.



Tout agent des CDG ayant à organiser les élections des commissions administratives paritaires (CAP), de la commission consultative paritaire (CCP), du comité social territorial (CST) et la désignation des représentants du personnel à la Formation Spécialisée(FSdésignation des comités d'hygiène, de sécurité et conditions de travail (CHSCT)



Avoir des connaissances dans l'organisation des élections professsionelles de niveau débutant.

Objectifs pédagogiques

Maîtrisez l'ensemble du processus électoral dans les CDG: CAP,CCP,CST et formation spécialisée n'auront plus de secret pour

Assurez la régularité juridique de vos élections professionnelles en maîtrisantles modalités de vote, le obligations de publicité et les étapes de dépouillement

Formation conçue pour les agents des CDG ayant une première expérience et souhaitant consolider leurs compétences avant le scrutin de 2026

Bénéficiez d'un rappel sur les attributions et le bon fonctionnement des insatnces pour mieux anticiper leur mise en œuvre post-élections Formation à distance adaptée à vos contraintes, avec un format clair, rythmé et intéractif

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples et de cas concrets
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

<u>Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance</u>

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et

Parcours pédagogique

<u>Présentation générale des Commissions Administratives Paritaires (CAP), de la Commission Consultative Paritaire (CCP), du Comité Social Territorial (CST)</u>

- Définition, création et compétences générales
- Composition

Élection des représentants du personnel aux CAP

- Calcul des effectifs au 1er janvier 2026
- Règles relatives aux listes électorales
- . Électeurs aux CAP (corps électoral) . Les 3 modalités de vote
- . Établissement des listes électorales
- . Publicité des listes électorales, réclamations et affichage

- Présentation des listes de candidats

- . Composition des listes de candidats et leur représentativité dans la FPT
- . Conditions d'éligibilité des candidats
- . Règles de présentation des listes de candidats
- . Dépôt, affichage et contestation des listes de candidats

L'organisation du scrutin

- . Matériel de vote (bulletins de vote et enveloppes)
- . Charge financière et acheminement du matériel de vote
- . Bureaux de vote
- . Opérations de recensement et dépouillement des votes

- Résultats des opérations de vote

- . Calcul et attribution des sièges
- . Proclamation et publicité des résultats
- . Procès-verbal
- . Contestation des résultats

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575



sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

• Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire spécialiste du statut de la fonction publique et des relations sociales

Élection des représentants du personnel au sein de la CCP

Le corps électoral (définition)

Règles relatives aux listes électorales

- . Électeurs à la CCP (corps électoral)
- . Les 3 modalités de vote
- . Établissement et publicité des listes

Présentation des listes de candidats

- . Composition et conditions d'éligibilité
- . Règles de présentation, dépôt et affichage des listes de candidats

L'organisation des bureaux de vote

- . Matériel de vote et transmission
- . Opérations de recensement et dépouillement des votes
- . Modalités d'attribution des sièges
- . Proclamation et publicité des résultats
- . Procès-verbal
- . Contestation des résultats

Élection des représentants du personnel au CST

Règles relatives aux listes électorales

- . Électeurs au CST
- . Les 3 modalités de vote
- . Établissement des listes électorales
- . Publicité des listes électorales, réclamations et affichage

Présentation des listes de candidats

- . Composition et présentation des listes de candidats et leur représentativité dans la FPT
- . Conditions d'éligibilité des candidats
- . Dépôt, affichage et contestation des listes de candidats

L'organisation du scrutin

- . Matériel de vote (bulletins de vote et enveloppes)
- . Charge financière et acheminement du matériel de vote
- . Bureaux de vote
- . Opérations de recensement et dépouillement des votes

Résultats des opérations de vote

- . Calcul et attribution des sièges
- . Proclamation et publicité des résultats
- . Procès-verbal
- . Contestation des résultats

Désignation des représentants du personnel à la Formation Spécialisée (FS)

- Attribution des sièges et désignation des membres
- Remplacement des membres
- Fonctionnement et principales attributions



Apprenez à piloter l'intégralité du processus électoral dans les Centres de Gestion (CDG) : des CAP à la CCP en passant par le CST, maîtrisez les modalités de vote, les obligations légales, la publicité, le dépouillement, et la proclamation des résultats. Destinée aux agents CDG ayant déjà une première expérience, cette formation interactive consolide vos compétences avant le scrutin de 2026.



Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap: Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Gaëlle DUCHER

Effectif

Durée

14.00 Heures De 4 à 14 Personnes

Jours

Inter Adhérent (Par personne):

Responsable Ingénierie Formation Mail: gaelle.ducher@adiaj.org

Contactez-nous!

Tarifs (net de taxes)

Tél.: 0153391418

Inter (Par personne):

1 320.00

1 220.00